



Juillet 2016-juillet 2017

## EDITO

*Après la parution de deux numéros spéciaux en 2016, l'ANCA Nouvelles reprend un rythme régulier. Ce numéro se veut informatif, non exhaustif.*

*Sa finalisation n'aurait pas été possible sans Pamela Amiard, notre chargée de mission, embauchée en décembre 2016. Pamela est sur tous les fronts. Elle réalise des inventaires et des études, prépare les dossiers de protection, encadre bénévoles, stagiaires et volontaires en service civique. Elle représente l'association dans les diverses réunions avec les partenaires.*

*Ce numéro parle partout de l'eau, notre si fragile ressource à protéger d'urgence. L'eau du ciel était absente en Ile-de-France ce printemps. 2017 restera dans la mémoire de l'herpétologiste une année creuse pour la reproduction des amphibiens. Les pontes de grenouilles rousses et agiles ont séché. Les tritons crêtés ne sont pas allés à l'eau dans des mares presque vides. Sur le fort de Noisy nous avons regardé mourir les tout jeunes têtards de crapauds calamites... L'impact sur les odonates reste à évaluer.*

*Les nappes phréatiques vont être impactées par le creusement des nouvelles lignes de métro du Grand Paris avec des conséquences sur le niveau des eaux de surface.*

*Dans ce contexte on se demande si les projets tant attendus de SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) n'arrivent pas un peu tard, et quel sera le poids de ces documents face aux grands projets. A quand la baignade en Marne?*

*Ce numéro parle aussi de concertation, ou plutôt de son absence. Ce mot a aujourd'hui perdu son sens antique de débat, d'une confrontation d'idées préalable à l'élaboration collective d'un projet amélioré. Notre association passe beaucoup de temps à obtenir des informations en amont de chaque projet, malgré les évolutions de la loi (ordonnance du 3 août 2016 portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement)*

*La protection de notre environnement est l'affaire de tous. Nous avons besoin de bénévoles pour aller chercher les informations dans toutes les communes du département, de riverains pour nous alerter, afin d'exercer le rôle de veille de notre association sur l'ensemble de notre territoire.*

*Alors, venez et adhérez !*

*Bonne lecture et bonnes vacances !*

Sylvie van den Brink,  
présidente

Toutes les photos sont prises sur site sauf mention contraire.

## AGENDA (non exhaustif)

**Deux dernières semaines d'Août:** inventaires des Orthoptères au Sempin, Parc de la Butte Verte, Plateau d'Avron, Bois du Renard, carrière de Villemomble...

**Samedi 9 Sept. :** forums des associations à Neuilly-Plaisance, Montfermeil et Noisy-le-Sec

**Samedi 16 et dimanche 17 Sept. :** Portes ouvertes de la ferme pédagogique de Rosny-sous-Bois.

Visite de la zone humide du Plateau d'Avron samedi. Départ à 15h du stand de l'ANCA.

**Vendredi 29 et samedi 30 Sept. :** Salon du jardinage à Montfermeil. Animations pédagogiques et contées sur le thème des mares de jardin et de leurs habitants. Animations du vendredi à destination des scolaires.

**Octobre :**  
Fauche du Sempin  
Chantiers nature, lieux à préciser

**Septembre / Octobre :** inventaires des oiseaux migrateurs (Coteaux d'Avron et Fort de Noisy)

## NOUS CONTACTER

ANCA  
44 avenue des Fauvettes  
93360 Neuilly-Plaisance  
07 82 13 03 50  
[association.anca.@free.fr](mailto:association.anca.@free.fr)  
[www.anca-association.org](http://www.anca-association.org)



anca.association



anca\_asso



Téragonolobe siliquosus, Montguichet  
© Pamela Amiard

# Projets d'aménagement et urbanisme

## Grand Paris Express, Ligne 16

Nous avons donné notre avis sur le projet de prolongement des lignes 16, 17 Sud et 14 Nord du Grand Paris Express. Cette enquête publique (du 20 mars au 20 avril 2017) portait sur l'Autorisation unique IOTA (Installations, Ouvrages, Travaux, Activités) / Loi sur l'eau / Dérogation Espèces protégées / Défrichage, sur les emprises concernées par l'arrivée de ces lignes en Seine-Saint-Denis (93) et en Seine-et-Marne (77). L'ANCA n'est évidemment pas opposé aux transports en commun, mais l'impact de ces lignes sur l'eau (nappes phréatiques et eaux de surfaces) et les espaces naturels (qui sont pressentis pour accueillir les déblais des tunneliers) est énorme, avec encore beaucoup de questions en suspens. Avis complet sur le site internet de l'ANCA.

## Grand Paris Express, Ligne 15 (Gare de Noisy-Champs)

L'ANCA est intervenue tardivement sur ce dossier, dont l'enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique s'est tenue du 7 octobre au 18 novembre 2013, sans que nous y participions.

Mais nous étions présents le 23 mars dernier à la réunion d'information organisée par Grand Paris sur le chantier de la gare de Noisy-Champs.

Les travaux d'extension de la gare ont détruit un boisement et ses deux mares forestières. Ils ont fait l'objet d'une demande préalable d'autorisation de destruction d'espèces protégées. Ces mares ont été complètement vidées, et leurs habitants (1710 amphibiens adultes et juvéniles dont 160 tritons crêtés et 857 larves indéterminées) ont été déplacés au printemps 2016 dans la mare dite « du restaurant », au parc de la Butte verte, de

l'autre côté de la route départementale. Cette mare, à cause de la sécheresse saisonnière exceptionnelle, n'a jamais eu plus de 40 cm d'eau cette année, profondeur insuffisante pour la reproduction des tritons crêtés.



Etat de la mare « du Restaurant » le 3 juin 2017 ! © SvdB

Nous avons rencontré la Société du Grand Paris deux fois (16 mai et 10 juillet), sur des questions de méthodologie. Nous ne comprenons pas que la mare d'accueil n'ait pas été préalablement réhabilitée et que l'arrivée des amphibiens déplacés n'ait pas été mieux anticipée.

Nous demandons la réhabilitation des deux mares de la Butte verte. Celle du ponton est busée et polluée aux hydrocarbures. SGP a missionné une étude hydrologique qui devrait donner des pistes pour la remise en état de ces mares.

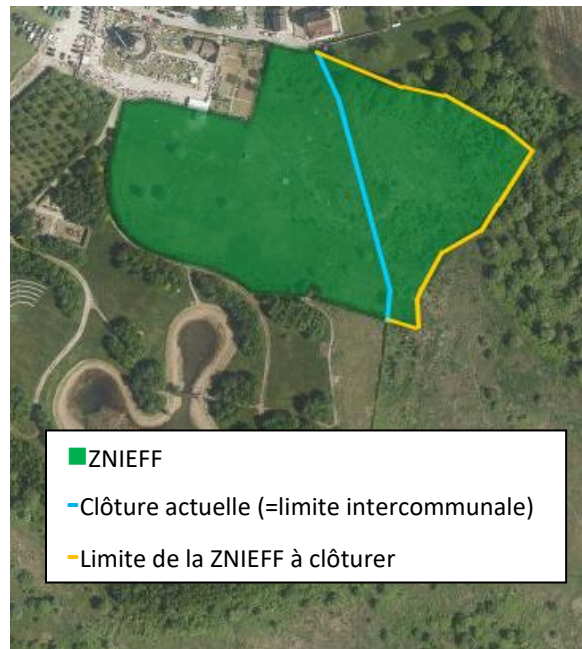
## CHELLES-MONTFERMEIL

### Le Sempin

Le site des anciennes carrières de Chelles va recevoir 1,3 millions de tonnes de déblais provenant du creusement de la ligne 16. Ces déblais seront extraits du tunnelier du Montguichet, où subsistera un puits d'aération. Le projet, qui est en cours de finalisation, et **sur lequel nous n'avons pas été consultés** malgré nos demandes, nous a été transmis par la SAFER, propriétaire du terrain, le 12 juin 2017. Nous leur avons transmis nos remarques et demandons qu'elles soient prises en compte.

Le début des travaux est prévu au printemps 2018, après la mise en place de barrières anti-retour pour les crapauds qui se reproduisent dans l'étang du parc Jousseaume.

La ZNIEFF n°77108001 « Pelouses du Moulin de Sempin » fait l'objet d'une mesure d'évitement. Nous avons demandé que ses limites chelloises soient matérialisées par une clôture en dur avant le début des travaux (printemps 2018) et qu'un accès par Montfermeil y soit créé pour permettre sa gestion.



Alyte accoucheur, verger du Bel Air. ©Pamela Amiard.

## ROSNY-SOUS-BOIS

### Le projet de parc intercommunal du Plateau d'Avron

La commission d'appel d'offre de la ville de Rosny-sous-Bois s'est réunie le 2 mai pour choisir le groupement qui élaborera le projet de parc. Au fil du temps et des rencontres avec les élus et les services, le projet semble évoluer dans le bon sens pour maintenir la biodiversité exceptionnelle du site. L'ANCA participera à la réflexion dans le cadre d'ateliers de concertation.

## NEUILLY-SUR-MARNE

### La trame noire impactée

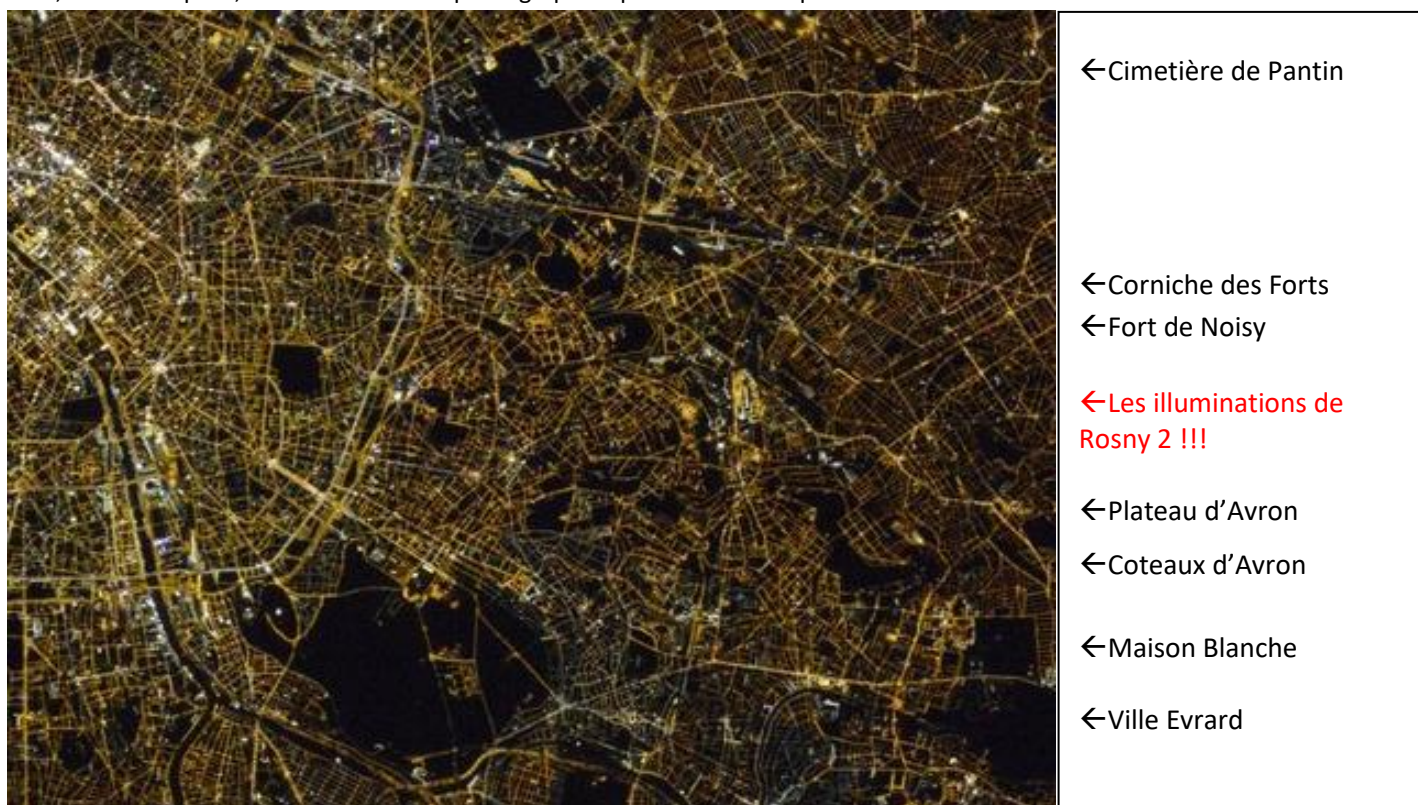
Les travaux ont commencé dans le quart nord-ouest du site de **l'ancien hôpital psychiatrique de Maison-Blanche**. Il devient un nouveau quartier de logements.

L'étude d'impact préalable n'a pas bien mesuré l'intérêt du site pour la biodiversité. Aucune demande d'autorisation pour détruire les espèces protégées n'a été déposée. Les mesures d'ERC (éviter, réduire, compenser) ont progressivement disparu avec l'évolution du projet et sont aujourd'hui inexistantes.

Grand Paris Aménagement nous a reçus plusieurs fois, lors d'ateliers dits de « concertation ». Lors de ces réunions, nous étions simplement informés de l'avancement de projets déjà ficelés. **L'ANCA ne valide pas ce projet désastreux.**

Dans les gazons anciens de Maison-Blanche se trouvent une flore rare en Seine-Saint-Denis et une abondance remarquable d'insectes dont plusieurs espèces protégées en Ile-de-France (Grillon italien, Mante religieuse, Conocéphale gracieux) ou déterminant ZNIEFF. C'est un terrain de chasse exceptionnel pour **les chiroptères**, qui utilisent **la trame noire** qui va de la Haute-Ile aux Coteaux d'Avron, en passant par Ville-Evrard, Maison-Blanche, le parc des 33ha, l'emprise de l'ex A103. Neuf des dix espèces de chauves-souris recensées en Seine-Saint-Denis sont présentes à Neuilly-sur-Marne.

Voici, vue de l'espace, notre trame noire photographiée par Thomas Pesquet.



**L'emprise de l'ex A103** est sur le point d'être aménagée. Le projet, porté par la ville de Neuilly-sur-Marne, se veut exemplaire et l'ANCA a été consultée lors de comités techniques en amont du projet. Une trame verte centrale sera maintenue avec des logements (petits collectifs) de part et d'autre. **Cette trame verte doit être qualitative pour être fonctionnelle.** Mais les fenêtres ouvrant sur la trame verte ne permettront pas de maintenir la fonctionnalité de trame noire pour les chauves-souris.

**L'ancien hôpital psychiatrique de Ville-Evrard** fait aussi l'objet d'un projet d'aménagement. Le pôle médical sera restructuré et la partie ouest du site sera urbanisée. L'ANCA a demandé à connaître ce projet, qui a subi des évolutions, et qui ne fait pas l'objet de concertation actuellement.

**L'impact cumulé de ces 3 projets concomitants n'a pas été évalué !**

### Les Plans locaux d'urbanisme (PLU)

Nous avons donné notre avis durant la phase de consultation des PPA et organismes associés pour les PLU de **Neuilly-Plaisance** et de **Villepinte**.

Nous avons été reçus par les services de l'urbanisme de **Villemomble**. Nous soulignons la qualité des échanges avec ces services, qui ont permis d'introduire davantage de prise en compte de l'environnement dans ce PLU. Le 20 mai, nous avons pu accéder aux anciennes carrières, où nous avons mené l'inventaire des pelouses marneuses à Tétragonolobe siliquieux. Les services nous ont assuré que le projet d'aménagement prévu préserverait une partie de ces pelouses patrimoniales...

Nous avons émis un avis défavorable sur le PLU de **Chelles** (77) en enquête publique. Ce PLU introduit un précédent dangereux puisque le règlement de la zone N (naturelle) autorise l'accueil des déblais de Grand Paris Express.

Nous avons émis un avis (très) défavorable sur le PLU de **Gagny** lors de la phase de consultation des PPA et organismes associés. L'idée de planification n'est pas intégrée dans ce PLU qui se contente de valider les opportunités foncières et l'urbanisation anarchique. Ce PLU ne permet pas d'identifier et de restaurer les trames vertes inscrites au SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique), et autorise l'urbanisation des anciennes carrières, réservoirs de biodiversité.

Nous avons demandé plusieurs fois, par courriers (24/09/2016, 28/05/2017) et par mails à être associés, comme notre agrément nous en donne le droit, au PLU de **Montreuil**. Dans le courrier du 28 mai, nous avons fait un rappel à la loi aux services de la ville ainsi qu'à Est Ensemble, établissement public territorial qui détient la compétence de l'Urbanisme. Dès lors, ce PLU est déjà entaché d'illégalité.

Nous avons émis un avis défavorable sur le **PLU de Noisy-le-Grand** en révision. Nous avons rencontré les services de l'urbanisme le 20/07/2017. Ils affirment que nos remarques seront prises en compte dans la version du PLU qui sera approuvée en septembre.

**Le SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) Marne-Confluence** était en enquête publique du 18 avril au 19 mai 2017. Notre avis est très favorable. Nous appelons de nos vœux ce document qui devra protéger nos ressources en eau, tellement menacées par l'évolution climatique et par les nombreux projets d'aménagement. A compter de la publication de l'arrêté préfectoral approuvant le SAGE, les documents d'urbanisme devront être compatibles ou rendus compatibles avec les objectifs du SAGE dans un délai de 3 ans.

**Le SAGE Croult-Enghien-vieille Mer** est en cours d'élaboration. Nous avons participé à plusieurs ateliers de concertation. Nous transmettons à l'animatrice du SAGE toutes les données de terrains que nous avons récoltées sur les communes de Noisy-le-Sec, Romainville, Rosny-sous-Bois, Coubron, Vaujours, Livry-Gargan et Clichy-sous-Bois.

## ROMAINVILLE

### Corniche des Forts

Le projet régional d'Île de Loisirs de la Corniche des Forts s'étend sur 62 ha, sur les communes de Pantin, Les Lilas, Romainville et Noisy-le-Sec.

**Le bois de Romainville**, d'une superficie de 40 ha, qui pousse depuis 60 ans sur les anciennes carrières, est actuellement interdit au public car dangereux, sous-miné par des galeries en cours d'effondrement.

Le projet d'aménagement initial, auquel l'association Noisy-le-Sec Environnement s'est opposée en 2010, consistait, après abattage de tous les arbres, à éventrer les galeries et à terrasser l'ensemble du site en modelé paysager avant d'y installer des équipements.

**Le projet de 2015** (ANCA nouvelles n°46) intégrait une meilleure prise en compte de la biodiversité. La possibilité de création d'une zone humide sur les argiles qui auraient été mises à jour après utilisation des remblais de la « zone d'emprunt » avait alors été évoquée.

Le 27 avril **2017** nous étions invités par la Région Ile-de-France à prendre connaissance de la **dernière mouture du projet**. Le comblement par poussage de la galerie de 2<sup>e</sup> masse n'est plus d'actualité. Il est jugé trop cher et pas assez « visible », la Région faisant le choix d'offrir des équipements en périphérie du bois et dans le parc communal de Romainville.

La première phase de complements concernera une bande périphérique. Cette surface, réduite à 6 ha, sera déboisée, puis sécurisée par des injections de coulis de sables. Des géogrilles seront posées au sud de la zone. Sur cette bande sécurisée sera ensuite aménagé **un cheminement**, qui permettra d'aller de la rue du Dr Vaillant en contournant le bois par l'ouest et le sud jusqu'à l'impasse de l'ancien château débouchant près du

groupe scolaire Paul Vaillant-Couturier. Une valorisation de la lisière extérieure est proposée, avec apport de terre et replantation d'arbustes.

Le centre du bois ne sera pas comblé et restera fermé au public pour des questions de sécurité. Les fontis continueront à se former. **Il ne sera donc pas possible de mettre en place une gestion permettant d'enrayer la perte de biodiversité au cœur du bois.** En effet, depuis 2011, date de nos premiers inventaires, les milieux se sont complètement refermés. Beaucoup d'espèces floristiques et faunistiques inféodées aux clairières n'ont pas été revues : Myosoton aquatique, Epilobe en épi, Ornithogale en ombelle, Vélar fausse-giroflée, Decticelle bariolée, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant... Liste non exhaustive.

Le centre du bois est aujourd'hui envahi par les ronces, les orties, la clématite des haies, le lierre, la renouée du Japon...



Carte approximative du projet, la Région ne nous ayant pas encore transmis le ppt

Au fil des ans, **des remblais** ont été accumulés sur la « zone d'emprunt » pour des comblements qui ne sont plus aujourd'hui au programme. La partie supérieure du tas, constituée de sablons, sera utilisée en injection. Les remblais restants seront étalés sur le sol (!), scellant ainsi les argiles patrimoniales. Un équipement, type centre équestre ou ferme pédagogique, sera installé par-dessus dans un phasage ultérieur des travaux.



**L'eau demeure la grande absente de ce projet.** Les galeries de 3<sup>e</sup> masse sont pleines d'eau. Le ruissellement n'est pas valorisé sur ce site, pourtant caractérisé par de fortes pentes. Les quelques aménagements déjà réalisés par la Région, coûteux et mal conçus, intègrent des fossés non fonctionnels, les eaux pluviales ruisselant entre le fossé et le chemin imperméabilisé. Une partie du site se trouve dans le périmètre de l'enveloppe d'alerte de zone humide de classe 3. **Le dossier Loi sur l'eau** reste à faire, demandé par la DRIEE et l'Autorité Environnementale.

**Nous déplorons l'abandon du projet de noue/zone humide/mare** sur la « zone d'emprunt » (après enlèvement des remblais). La trame verte de Seine-Saint-Denis est ponctuée de mares (ANCA Nouvelles n°46). Ce réseau a besoin d'être complété sur la Corniche des Forts. C'est ce que nous avons demandé lors de l'élaboration des trames vertes et bleues (TVB) d'Est Ensemble, projet resté en stand by.

→A l'heure où la Métropole va générer des millions de tonnes de **déchets**, **il faut vraiment les utiliser en comblements souterrains, pas en épandage !**

L'étude d'impact préconise des mesures compensatoires des milieux boisés à Vaires-sur-Marne (77), site pressenti pour accueillir les JO de 2024 ! Les compensations servent d'autres objectifs...

→ **L'ANCA demande que les mesures compensatoires des sites impactés par les aménagements en Seine-Saint-Denis soient mises en place en Seine-Saint-Denis.** Au final, tous ces projets se traduisent par une perte sèche de biodiversité dans notre département, et par une réduction de l'aire de répartition des espèces protégées impactées.

Ce nouveau projet manque d'ambition en limitant l'ouverture du site au public à seulement quelques hectares périphériques, à un simple cheminement à piétiner, dans une zone particulièrement carencée en espaces verts. Ce n'est pas un projet durable, puisqu'il repousse l'échéance de mise en sécurité du site.

## Inventaires et Études

### BOBIGNY/NOISY-LE-SEC

#### Les hirondelles de rivage du canal de l'Ourcq

Cette année, l'ANCA réalise le suivi de la reproduction des Hirondelles de rivage (*Riparia riparia*) du canal de l'Ourcq.

Nous nous étions inquiétés de la santé de cette population, qu'on disait en déclin, lorsque nous avons travaillé sur le PLU de Bobigny. Plusieurs adhérents se sont mobilisés pour des observations régulières, hebdomadaires. Les résultats prendront la forme d'un 4 pages, qui sera finalisé dès que ces oiseaux migrateurs auront quitté nos latitudes.

Le canal de l'Ourcq attire beaucoup d'oiseaux de passage, que nous avons pu également observer: Faucon crécerelle, Torcol fourmilier, Grand cormoran, Chevalier guignette, Sterne pierregarin, Bergeronnette grise, Bergeronnette des ruisseaux.



#### D'une hirondelle à l'autre, l'ANCA s'exporte... Les aventures de Muriel en Bretagne !

Depuis avril 2017, je participe au suivi des hirondelles de rivage avec l'ANCA, sur les bords du canal de l'Ourcq, devant le parc de la Bergère, à Bobigny. Sept trous. Deux, trois nichées ? A suivre.

Et voilà que je me passionne pour ces magnifiques oiseaux bruns, au ventre beige et collier noir !

Mi-juin, je les quitte pour deux semaines, direction la Bretagne, presque île de Quiberon.

Il se trouve que là, sur la pointe de Beg Er Vil où j'aime aller me promener, se déroulent des fouilles archéologiques, du mésolithique (6000 ans avant Jésus Christ). C'est la septième année de recherche et, cette année, la découverte de la

présence d'un habitat littoral. Les yeux de Grégor Marchand, l'archéologue responsable du chantier, brillent de bonheur quand il en parle !

Quel rapport, me direz-vous, entre les hirondelles et le site de fouilles ? Eh bien ! Figurez-vous qu'elles ont niché dans l'énorme tas de sable de quatre mètres de haut (environ) accumulé là lors du dégagement du site !

Six trous ! Elles tournaient, hésitantes, au-dessus de nous. Elles nous rassaient la tête pour rejoindre leurs nids. C'est sûr, elles nourrissaient des petits. Nous les dérangions ! Pensez, un groupe de trente personnes, c'est autre chose que sept ou huit

chercheurs qui ont le nez dans la terre et qui, d'ailleurs, ne les avaient pas remarquées.

Grégor Marchand donnait une conférence sur place car c'était le dernier jour des fouilles. Passionnant ! Et là, j'apprends que le site avait été dégagé et le tas de sable formé quelques jours avant le début des fouilles, le 1<sup>er</sup> mai 2017. Nous étions fin juin : deux mois. Les hirondelles avaient mis seulement deux mois pour repérer les lieux, creuser des galeries dans la nouvelle dune pour les nids et couvrir. Quelle capacité d'adaptation !

Et là j'apprends à la suite que le site va être rebouché dans les jours qui suivent. Horreur ! L'énorme tas de sable aplati, les nids détruits...

Deux autres personnes ont repéré comme moi les hirondelles de rivage. Echanges de regards et de signes discrets. A la fin de la conférence, nous prévenons Grégor Marchand. Il constate en effet la présence des oiseaux et promet de prévenir la **Mairie de Quiberon** et le **Conservatoire du littoral** pour retarder le comblement du site.

De mon côté, je préviens aussi la Mairie, je contacte le garde du Conservatoire du littoral de la presqu'île (dont j'ai obtenu les coordonnées par un adhérent de l'association **Bretagne Vivante**). Il me confirme qu'il peut intervenir pour reporter le comblement. Ouf !

## ROMAINVILLE

### Fort de Noisy

L'étude par CMR (capture-marquage-relâché) des crapauds calamites de l'APB du fort de Noisy s'est poursuivie cette année. Elle fera l'objet d'un 8 pages qui sera annexé à l'ANCA Nouvelles N° 49.

La sécheresse printanière exceptionnelle a lourdement impacté la reproduction 2017 des crapauds calamites. Les mâles adultes,

Les hirondelles de rivages ne sauront jamais que de gentils archéologues et des passionnés d'Histoire leur ont sauvé la vie. Leurs ancêtres survolaient sûrement déjà les nôtres qui taillaient leurs pointes de flèches dans le silex, assis devant leur hutte ou autour du feu ...

Dernière minute : Mi-juillet, le garde du conservatoire du littoral, recontacté, m'a confirmé le comblement partiel du site et le maintien de la dune de sable avec les trous des nids préservés. Il a même pu voir le va-et-vient des hirondelles qui ne semblent pas avoir été dérangées.

Etant donné la diminution des sites de nidification, elles deviennent assez opportunistes !

Muriel DAMBLIN est aussi conteuse avec l'association **Histoires et Compagnie**. Elle participera, avec d'autres conteurs de cette association, au Salon du Jardinage de Montfermeil les 29 et 30 septembre. L'ANCA y tiendra un stand sur la thématique des mares de jardin et de leur biodiversité.

dont une partie née en 2014 (qui était une bonne année) étaient très nombreux sur le fort. Mais peu de femelles sont allées se reproduire, en attente d'une météo permettant le succès de leur reproduction. Les rares pontes déposées dans les mares du fort ont séché avec les mares. Toutes les mares étaient à sec dès la fin du mois de mai.

## NOISY-LE-SEC

### Stade Huvier



### Plaidoyer pour les abeilles solitaires

Chaque année, vers la mi-avril, le talus du stade Huvier, sous le gros cerisier, accueille des centaines d'abeilles solitaires qui creusent leur nid dans la terre, pour y déposer leurs œufs. Ces concentrations impressionnantes, appelées « bourgades », sont désertées à la fin de la reproduction, qui dure environ 3 semaines.

Ces abeilles sont plus petites que les abeilles domestiques. Elles sont inoffensives. Actives dès le début du printemps, elles sont irremplaçables pour la pollinisation précoce des jardins. Elles sont en voie de disparition à cause de la raréfaction par destruction de leur milieu de vie particulier: des talus sableux, ensoleillés, à végétation clairsemée.

En avril 2015, les services de la ville ont procédé à un épandage d'insecticide en poudre, empoisonnant ainsi toute la chaîne alimentaire. Ce talus est traversé par les crapauds calamites, espèce protégée sur le territoire national, qui hibernent dans le stade et montent se reproduire sur le fort.

Le stade Huvier est en partie classé ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique), pour la présence de plusieurs espèces protégées et/ou déterminantes. Les terrains de sports sont aujourd'hui les seuls sites de la ville à ne pas être encore entrés dans le zérophyto.

**L'objectif de cet article c'est que de telles pratiques ne puissent plus jamais se reproduire. La destination récréative et sportive du Stade Huvier est tout-à-fait compatible avec le maintien de la biodiversité et nous sommes prêts à travailler dans ce sens avec les services de la ville et le public.**

## NOISY-LE-GRAND

### Butte Verte et Bois des Yvris

Au printemps, l'ANCA a encadré deux stagiaires sur le parc de la Butte Verte et le bois des Yvris, Emir Kort pour l'étude des mares et Thomas Lattuga pour l'étude des oiseaux. Leurs résultats paraîtront dans un numéro spécial de l'ANCA Nouvelles, après l'ajout des listes d'orthoptères.

## COUBRON

### Forêt de Bondy

Il y a quelques années, l'ANCA avait réhabilité des mares lors de chantiers d'insertion. Au printemps 2017, nous avons signé une convention de mise à disposition avec l'AEV (Agence des espaces Verts d'Ile-de-France), gestionnaire du site, pour pouvoir y réaliser des inventaires et effectuer des suivis sur les mares.



Salamandre, 25/03/2017, © Olivier Hépiègne

Au printemps, l'ANCA a encadré deux stagiaires de Master, Emir Kort de l'Université Paris Diderot et Mathilde Magniez de l'Université de Nantes, pour l'étude des mares. Résultats à paraître prochainement dans un numéro spécial.

## CLICHY-SOUS-BOIS

### Bois de la Couronne

Le 13 mai, sous la ligne haute tension (ancien site à Orchis tacheté et Lézard vivipare) en accédant depuis la Dhuis (lande humide à Fougère aigle, Cirse des marais, Saules, etc...), j'ai observé : Carex pâle (*Carex pallescens*), Scorzonère humble (*Scorzonera humilis*, une touffe), et Cardamine impatience (*Cardamine impatiens*, 6) dans une ornière

Il s'agit d'une première mention dans le massif de Bondy pour ces deux là.

Vu aussi : un écureuil allée des Princes, Millepertuis velu (*Hypericum hirsutum*, 3) à la source du gros hêtre, Cerisier tardif (*Prunus serotina*) au bord au soleil de la prairie juste après (première mention en Seine-Saint-Denis, mais espèce très invasive à Meudon et Fontainebleau).

<http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/especeAction.do?action=fiche&cdNom=116137>

Tout jeune Cormier (*Sorbus domestica*) au bord (côté Ouest) du chemin des pelouses juste après cette clairière ; Epervière de Savoie (*Hieracium sabaudum*) sur le talus sableux de la Dhuis (connue depuis des années ici) ; Millepertuis élégant (*Hypericum pulchrum*).

par Alain Thellier



Scorzonère humble, espèce extrêmement rare présumée disparue dans le département, ici broutée par un Drap mortuaire (*Oxythyrea funesta*). →



## LIVRY-GARGAN/COUBRON

### Bois du Renard

L'ANCA a signé une convention de mise à disposition avec Placoplâtre, propriétaire, pour pouvoir accéder au site et effectuer des inventaires et des études dans ce bois particulièrement intéressant, notamment pour ses huit mares forestières (ANCA Nouvelles n°48).

Ce printemps, L'ANCA a encadré une stagiaire de Master de l'Université de Nantes, Mathilde Magniez, pour un travail sur les mares.

Son étude fera l'objet d'un numéro spécial après l'intégration des inventaires orthoptères prévus fin août.



Lors des prospections sur le terrain, nous avons constaté que 2 mares avaient été comblées par des déchets. Ces incivilités remontent à plusieurs années. Les dépôts sauvages dans le secteur de la Route Stratégique sont un problème récurrent.

Nous avons rencontré Placoplâtre sur le terrain pour trouver des solutions au problème des dépôts sauvages et réfléchir à la faisabilité de la restauration d'une mare partiellement comblée, dont le coût pourrait être porté par Placoplâtre. Ce chantier serait envisagé à l'automne, pour que la mare soit fonctionnelle pour la reproduction des amphibiens au printemps prochain.



© Axel Dehalleux

## ROSNY-SOUS-BOIS

### Plateau d'Avron

En mai, Loïc Lelardoux a signalé la présence d'une espèce très rare en Seine-Saint-Denis, l'**Orchis homme-pendu** (*Orchis anthropomorpha*). →

C'est la première fois que cette petite orchidée discrète est vue sur la Plaine de Rosny. 10 pieds étaient visibles au milieu d'une station d'Orchis bouc.



↑ Le Flambé (photo prise au Sempin en juillet 2017), © Pamela Amiard



## NEUILLY-PLAISANCE

### Parc des Coteaux d'Avron

↑ Le 29 avril, lors d'une visite du biotope des Mares avec Axel Dehalleux, entomologiste chevronné, nous avons revu plusieurs exemplaires du petit criquet repéré l'an dernier au bord de la Mare aux Prêles. Il s'agit du Térix riverain (*Tetrix subulata*). Merci Axel !

L'inventaire des Alisiers de Fontainebleau (*Sorbus latifolia*), espèce protégée sur le territoire national, et leur géolocalisation s'est poursuivi dans le parc des Coteaux d'Avron et dans les biotopes.

La Pie-Grièche écorcheur, espèce Natura 2000, a été vue en halte migratoire au verger, en septembre 2016.

Le Flambé, espèce protégée en Ile-de-France, a survolé la vigne le 12 juillet 2017, le Sempin et le Montguichet les jours suivants.

## La vigne et le rucher

La vigne de l'ANCA avait été plantée lors de l'anniversaire des 100 ans de la commune de Neuilly-Plaisance, il y a tout juste 25 ans !

Le préfet avait alors autorisé la plantation de 360 pieds au biotope des Alisiers (APB) parce qu'il y avait des vignes ici autrefois. En même temps ont été réintroduites les plantes adventices de la vigne, à titre conservatoire.

Aujourd'hui notre vigne vieillissante est portée par une équipe dynamique. 25 ceps ont été remplacés cette année. Une bonne taille, supervisée par nos amis de la Confrérie des Sainfoins du Perreux, a permis d'améliorer la charpente des ceps âgés.

La vigne a été mise en lumière par un débroussaillage des abords et un système de récupération de l'eau de ruissellement du parc a été installé pour arroser les jeunes ceps.

**Pour continuer sur cette lancée, notre vigne a besoin de bras !**

Un nouveau type de ruche a été installé au rucher. La ruche-tronc fait l'objet d'un article sur le site internet de l'association. →

La récolte du miel aura lieu en août.

